

Le port se refait
une beauté

PAGE 2

Laure Péraudeau,
nouvelle DGS

PAGE 2

Réaménagement
du cours Chauffour

PAGE 3

La mairie a sa
page Facebook

PAGE 4

CIRCULATION

La Flotte : Priorité à droite



A partir du 1^{er} février 2022, la priorité à droite sera instituée dans toute la commune de La Flotte, avec son corollaire, une vitesse limitée à 30 km/heure (déjà en vigueur). Après échange avec la gendarmerie, la municipalité a tout simplement souhaité respecter le code de la route, comme le font déjà plusieurs autres villages de l'île de Ré.

La sécurité de nos rues est en jeu, avec des vitesses souvent trop élevées dans le centre-ville. La priorité à droite a pour effet immédiat d'obliger les véhicules à ralentir.

Les autres avantages inhérents à une telle décision, et non négligeables, sont la

suppression de nombreux panneaux, vétustes, souvent inesthétiques et fort coûteux à remplacer pour la commune quand cela s'avère nécessaire.

Cette mesure a aussi l'immense mérite de simplifier les choses, avec des règles essentielles et universelles connues par tous les automobilistes. Des panneaux bilingues seront installés aux différentes entrées de la commune, complétés pour rappel par des marquages au sol.

Adopté à l'unanimité en conseil municipal le 14 octobre dernier, ce dispositif entrera en vigueur le 1^{er} février prochain. ■

À propos...



On croise les doigts

Pour tous se retrouver, malgré la situation sanitaire actuelle, le temps de ces fêtes de fin d'année, autour du port, sur le marché, dans les rues commerçantes, à La Croix-Michaud et dans nos quartiers résidentiels. La Flotte s'est, à cette occasion, parée de ses plus beaux atours lumineux et s'anime grâce à tous ceux qui font vivre notre commune toute

l'année : commerçants, artisans, habitants, sans oublier les élus.

Contraint d'annuler pour la deuxième année le repas de nos aînés mais également le spectacle de Noël des petits élèves de nos écoles, je formule le souhait que cette nouvelle vague de Covid ne nous prive pas de retrouvailles attendues pour la traditionnelle cérémonie des vœux début janvier, à laquelle j'aurai le grand plaisir de vous accueillir.

D'ici-là, je vous souhaite de bonnes fêtes de Noël en famille, avec ceux qui vous sont chers. Pensons aussi à tous ceux qui sont seuls, rendons-leur visite, ayons une gentille attention à leur égard... Et continuons à nous protéger pour qu'en 2022 de nouveaux horizons, plus dégagés, s'ouvrent enfin. ■

Jean Paul Héraudeau, votre Maire

INVITATION

Jean Paul Héraudeau
et l'ensemble du Conseil municipal vous invitent
le dimanche 9 janvier à 17 h, salle de la base nautique,
à un moment de convivialité
à l'occasion de la présentation des vœux 2022.

Sous réserve des règles en vigueur et dans le respect des protocoles sanitaires.

FESTIVITÉS

De nouvelles illuminations



La commune renouvelle tous les trois ans le contrat pour ses illuminations avec la société Citéos. Depuis le 2 décembre dernier, les Flottais ont ainsi pu découvrir de nouvelles décorations lumineuses et scintillantes, de couleur blanc froid, pour un effet polaire et moderne.

Cadeaux illuminés, demi-lune, cercles scintillants le long des quais du port, arbre éclairé de rouge sur le marché, guirlandes dans les arbres et plafond lumineux cours Félix Faure égalaient la commune pour toute la période des fêtes. ■

Le port se refait une beauté



du service départemental de dragage « Mer d'Antioche » et « Trézence ». Les bateaux et les pontons avaient ainsi été retirés comme avant chaque dragage, nécessaire tous les deux ans, donnant au port un visage assez inhabituel. Au cours de ces travaux, des pierres gisant dans le chenal ont été

Dans le cadre de la loi NOTRe (loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République) du 7 août 2015, la gestion des ports de La Flotte et de Saint-Martin est passée dans le giron départemental en janvier 2020. Le Département réalise donc les travaux d'entretien et de réfection, dans le cadre d'un programme annuel d'investissements dédié aux ports en gestion directe ou via des syndicats portuaires.

Ainsi, du 18 au 23 octobre 2021, une opération de dragage s'est déroulée dans le port de La Flotte, effectuée par les équipes du Département, avec l'appui des navires

enlevées et, afin de prévenir toute récidence, un bétonnage du radier sera réalisé début 2022. Le coût total de cette opération pour le Département est chiffré à 28 000 €.

D'autres travaux sont programmés pour début 2022, concernant la réfection du quai ouest, qui sera assurée par BTPS Atlantique. Ceux-ci consisteront à déposer la maçonnerie sur un linéaire de 15 mètres, afin de réaliser un confortement du pied du quai, avant de reposer la maçonnerie et le couronnement en pierres. Ces opérations sont budgétées par le Département pour un montant de 220 000 €. ■

Laure Péraudeau, nouvelle Directrice générale des services



Originaire du sud de la Charente-Maritime où elle a grandi, suivi ses études et débuté sa vie professionnelle, Laure Péraudeau a ensuite dû s'éloigner quelque temps de notre département pour des raisons familiales. Riche d'une expérience de 18

ans, très diversifiée, en Eure et Loire puis en Vendée, principalement dans le secteur privé, elle a souhaité réorienter sa carrière vers la fonction publique, motivée par « le service à l'utilisateur ».

Laure Péraudeau a ainsi passé les concours des instituts régionaux d'administration et de l'Etat et exercé dans des directions des services départementaux de l'Education Nationale dans les Deux-Sèvres. Elle a occupé des postes de direction de ressources humaines auprès du directeur académique, puis a complété son parcours au pôle ressources du Conseil départemental des Deux-Sèvres.

Souhaitant se rapprocher de son conjoint, déjà en poste dans une collectivité de l'île de Ré, elle a trouvé très attractif le poste de Directrice générale des services pour lequel la commune de La Flotte recrutait. Sa candidature ayant été retenue collectivement par le Maire et ses Adjointes, elle prendra ses fonctions en début d'année 2022.

La pluridisciplinarité des sujets et la multiplicité des thématiques à gérer la motivent. Elle apprécie le travail en équipe, dans une collectivité à taille humaine et dans une ambiance chaleureuse. Elle a déjà pu constater qu'une « belle équipe d'agents, reconnus par les Flottais », est en place. « Mon rôle sera de mettre du liant entre tous et de privilégier davantage la transversalité. J'ai à cœur que chacun puisse s'épanouir ».

Parmi les premiers projets qui attendent la nouvelle DGS, figurent en bonne place la montée en puissance du pôle médical, l'optimisation de la restructuration de la mairie, la mise en place d'une vidéo-protection aux entrées/sorties de la commune, la mise aux normes européennes du traitement de l'eau de la station d'épuration et la coordination des évolutions attendues à La Croix-Michaud... ■

La « Vitrine magique » des commerçants



Du 18 au 31 décembre, les commerçants de La Flotte fêtent Noël et les fêtes de fin d'année avec un programme concocté par la dynamique UCAF (Union des commerçants et artisans flottais) : déambulation du Père-Noël dans les rues piétonnes, ateliers décoration, concert, manège et sapin à vœux. Clou de ces festivités, « la vitrine magique ».

Installés dans la vitrine du magasin Blue House, 10 rue du Général de Gaulle, tous les lots remis gracieusement par les commerçants, attendent les 50 heureux gagnants. Pour tenter sa chance, rien de plus simple : remplir, entre le 18 et le 27 décembre, un bulletin de participation à retirer auprès des commerçants des rues de La Flotte et du marché historique, le glisser dans les urnes prévues à cet effet chez chaque commerçant puis croiser les doigts ! Le tirage au sort* aura lieu le 28 décembre à 11h30 sur le marché.

En attendant, les Flottais et les vacanciers peuvent admirer cette magnifique « vitrine magique » ! ■

*Règlement sur la page Facebook de l'UCAF et affiché au 10 rue du Général de Gaulle.

ÉLECTION

Création d'un troisième bureau de vote



La commune de La Flotte compte aujourd'hui plus de 2 800 électeurs et deux bureaux de vote, soit environ 1 400 électeurs par bureau. La participation flottaise est très élevée lors de chaque scrutin.

Le code électoral préconise de ne pas excéder 1 000 inscrits par bureau. Pour ces raisons, le conseil municipal a voté le 8 juillet dernier la création d'un troisième bureau de vote qui sera effectif au 1^{er} janvier 2022.

Le bureau n°1 reste situé à la mairie dans la salle des fêtes. Les bureaux n°2 et n°3 sont installés à la base nautique.

Le lieu de vote dépendant de l'adresse des électeurs, la répartition des rues en trois bureaux va modifier l'affectation d'un certain nombre de Flottais. Chacun peut d'ores et déjà prendre connaissance du nouveau plan de découpage de la commune sur le site de la mairie (laflotte.fr) et en mars prochain, tous les habitants recevront leur nouvelle carte d'électeur mentionnant leur bureau de vote.

Pour toute information complémentaire, les Flottais pourront se rapprocher de Madame Anne Lavergne, responsable du service élection à la Mairie, par téléphone au 05 46 09 60 13 ou par mail à economie-population@laflotte.fr

POUR RAPPEL

Les scrutins pour l'élection présidentielle se dérouleront les 10 et 24 avril 2022 et pour les élections législatives les 12 et 19 juin 2022.

URBANISME

Réaménagement du cours Chauffour



Depuis le mois de novembre, les travaux ont démarré cours Chauffour et les Flottais ont découvert l'ampleur de ce chantier, qui aura pour effet d'homogénéiser le cours Chauffour avec le cours Félix Faure.

La décision d'entamer ce chantier rapidement s'est expliquée parce qu'il fallait le faire concorder avec le début des travaux de réseaux

réalisés par le Syndicat Eau 17, rue de la Clavette, dès le 25 octobre. Une seconde phase de finition des travaux est prévue pour février 2022, ainsi que la réalisation d'un revêtement en béton lavé, durant les vacances de Pâques. Une borne automatique sera installée à l'intersection de la rue de la Clavette et du cours Chauffour.

Il est ainsi paru pertinent de réhabiliter le cours Chauffour, en le dotant d'un terre-plein central séparant les deux sens de circulation, et de trottoirs plus larges, afin d'assurer une meilleure sécurité routière et de faciliter les déplacements à vélo et à pied. L'objectif est aussi de le revégétaliser tout en récupérant les eaux pluviales. Un rond-point sera créé à chacune des deux extrémités, l'un près de la mairie, l'autre à hauteur des « 2 Canons », de même type que celui réalisé devant le parking du Clos Biret. Ces réaménagements visent aussi à sécuriser le quartier de l'école et de la MAM*.

La réfection du cours Chauffour se fera jusqu'en avril 2022 : voirie et réseaux divers (VRD) en quatre tranches de novembre à mars (la 1^{ère} phase a été achevée le 17 décembre), travaux d'électricité en janvier, travaux d'espaces verts et plantations de végétaux pour l'ensemble du cours suivis de la fourniture et de la mise en place du mobilier urbain en février et mars 2022.

Le projet total s'élève à 791 000 € et se traduira par la perte de seulement 5 places de stationnement.

*Maison d'assistantes maternelles.

AMÉNAGEMENTS ET VOIRIE

Les travaux à venir

Si le réaménagement du cours Chauffour représente le plus gros chantier de la fin 2021 et du premier trimestre 2022, d'autres travaux sont en cours et prévus.

Un logement est en cours de rénovation dans la cour des banques, et sera achevé à la fin du premier trimestre 2022.

Endommagé par les usures du temps, le skate-park a été démonté : les éléments en bois seront remplacés et la rampe de glisse ensuite repositionnée. Il devrait être à nouveau accessible début 2022.

Les services techniques préparent également la mise en place de la signalétique (priorité à droite et 30 km/h).

La cour de l'école maternelle a été agrandie, des îlots de verdure seront créés dans les deux cours mais des fouilles archéologiques devront être auparavant entreprises.

L'étude pour la restructuration des bâtiments de la Mairie (salle des fêtes, salle des archives, bureau de la police municipale, bibliothèque) a été lancée avec la SEMDAS et un Assistant à maîtrise d'ouvrage sera choisi au premier trimestre 2022.

Des travaux doivent être réalisés à la station d'épuration, afin que le traitement des eaux usées soit conforme aux nouvelles normes européennes qui entreront en vigueur début 2023.

L'enlèvement et le nettoyage de la décharge située en bordure de forêt, face à l'entrée de La Croix-Michaud, vont continuer début 2022. Les axes routiers menant à La Croix-Michaud seront refaits : rue de la Croix-Michaud, chemin de l'Ardillier et rue des Bois. L'espace naturel situé en face des ateliers municipaux a été débarrassé des voitures qui y stationnaient et détruisaient progressivement les casiers d'eaux pluviales. Il sera protégé par des poteaux en bois et végétalisés.

Le crépis de la chaire de l'église doit être rénové, toute l'électricité, vétuste, de la Maison du Platin, refaite. Les locaux du Bureau du port seront agrandis et réaménagés, avec notamment la construction d'un étage, qui accueillera les associations nautiques, le rez-de-chaussée étant ainsi dédié au Bureau du Port (bureaux, sanitaires, vestiaire, atelier et stockage). Une convention sera signée avec le Département, gestionnaire du port, afin d'occuper ce bâtiment communal.

Dans le cadre de l'opération « une naissance = un arbre », vingt à trente arbres, essentiellement des fruitiers, seront plantés en janvier en différents endroits de la commune.

Le Département, propriétaire de l'avenue des Vieux Moulins, doit, comme chaque année, raser le haut des racines des arbres qui déforment la chaussée et refaire le revêtement.

Enfin, les onze dernières maisons de La Maladrerie sont en voie d'achèvement, les travaux de voirie, à la charge de la commune, seront entrepris en janvier et février 2022.



COMMUNICATION

La Mairie a sa page Facebook



Lancée le 9 novembre dernier, la page Facebook officielle de la Mairie de La Flotte a déjà dépassé début décembre les trois-cents abonnés. Elle

constitue l'un des vecteurs de communication publique de notre institution, un nouvel outil qui vient compléter l'application et le site Web, entièrement repensé en début d'année 2021. Cette page Facebook, administrée par les services de la Mairie, a pour objet de relayer les informations pratiques de la commune, les annonces officielles, les animations et autres initiatives à destination des Flottais en priorité mais également des Rétais et autres visiteurs de passage. Elle n'est en aucun cas un support de communication politique des élus.

LE CHIFFRE

50

Comme la vitesse maximale qui sera appliquée sur la route départementale, entre la sortie de Rivedoux-Plage et le Fort la Prée, à partir du mois de février 2022.



EN BREF

Recensement INSEE : Dans le cadre de la campagne 2022 du recensement de la population sous l'égide de l'INSEE, les Flottais recevront la visite de l'un des huit agents recenseurs, entre le 9 janvier et le 19 février. En cette fin d'année, la commune recherche encore quatre agents recenseurs pour assurer cette mission. Les personnes intéressées sont invitées à envoyer leur CV par mail à mairie@laflotte.fr ou par courrier postal au 25, cours Félix Faure 17630 La Flotte.

Cimetière : Deux tables signalétiques présentant le plan des

différents quartiers du cimetière seront bientôt mises en place, afin de permettre aux visiteurs de se repérer plus facilement.

Rézo Pouce : Depuis septembre, le système d'auto-stop organisé et gratuit Rézo Pouce, complémentaire aux offres de transport existantes, est déployé sur l'île de Ré. 48 arrêts sont matérialisés par un panneau Rézo Pouce sur l'ensemble de l'île. La Flotte en compte quatre à La Sauzaie, La Croix-Michaud, Bel Air et la Base nautique. www.rezopouce.fr ou cdciledere.fr

Lettre d'information du Maire de La Flotte

Directeur de la Publication : **Jean Paul Héraudeau** - Rédaction : **Mairie** - Maquette & mise en page : **Valérie Le Louer** - Impression : **Imprimerie Rochelaise** - Dépôt légal : n° ISSN 2802-9410 - Edition : **3200 exemplaires** - Distribution en boîtes à lettres

Votre journal est imprimé sur du papier écologique sans chlore et issu de forêts gérées durablement, avec des encres végétales, les déchets sont recyclés. Le logo Imprim'Vert et la certification PEFC de notre imprimeur le garantissent.



10-31-1240

SOCIAL

Sésame, un groupe de paroles



Florence, Anne-Catherine et Mégane offrent aux Rétaises un espace de paroles

De la rencontre de Mégane Laurent, sage-femme installée à La Croix-Michaud depuis l'été dernier, avec Florence Dumas, coach et psychotérapeute, et Anne-Catherine Pasquier, infirmière libérale au Bois-Plage-en-Ré, vient de naître un espace de paroles dédié aux femmes.

Sollicité par Mégane, le Maire de La Flotte a accepté de mettre à leur disposition une fois par mois la petite salle située face à la grande salle de la base nautique.

POUR Y PARTICIPER

sesame.acf@gmail.com

ou par téléphone auprès de Florence 06 83 89 54 93 ou Mégane 07 77 20 94 42.

CULTURE

La bibliothèque en fête



Très active grâce à son équipe de bénévoles, la bibliothèque de La Flotte propose, jusqu'au 31 décembre, une rétrospective des expositions organisées dans le cadre de l'animation « Un mois, un artiste » mise en place depuis juin 2021. Les œuvres peuvent être découvertes aux heures d'ouverture de la bibliothèque : les lundis, mercredis et samedis de 10h à 12h et les mardis de 16h30 à 18h30. Les artistes exposants sont venus à la rencontre du public le 10 décembre dernier et ont ainsi pu partager un moment d'échange lors d'une réception conviviale.

CARNET

Du 17 septembre au 30 novembre 2021

NAISSANCES

Elliot GUIAS 13 octobre
Viktoria Lena BOULARD ISRAELSSON 16 octobre
Jade BOURNISIEEN 19 novembre
Aaron Sirman DIARRA 20 novembre

DÉCÈS

Virginie BOUGUET 6 octobre
PARIS veuve Yvette KERZERHO 19 octobre
Jean MALNOU 20 octobre
Michel POLLIN 28 octobre
Jeanne LEPRÉVOST veuve FRABOULET 21 novembre
Jean-Marie NICOLAS 30 novembre
Marcelle RIOU 30 novembre